

Rapport annuel 2014-2015

Pour un geste qui traverse le temps...

*Fondation communautaire
Gaspésie-Les Îles*



Fondation
communautaire
Gaspésie-Les Îles

Table des matières

Section 1 : Présentation de la Fondation.....	p.3
 Fondations communautaires du Canada.....	p.3
 Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles.....	p.4
 Message du président du conseil d'administration.....	p.5
 Membres du conseil d'administration.....	p.7
 Message du président du bureau des gouverneurs.....	p.8
 Membres du bureau des gouverneurs.....	p.9
 Message de la directrice générale.....	p.10
 Comités responsables de la gestion de la Fondation.....	p.11
 Développement des fonds.....	p.12
 Entente de partenariat.. la Fondation près de son milieu	p.14
 Liste des fonds créés à la Fondation.....	p.15
Section 2 – Rapport d'activités.....	p.18
 Administration et gestion des fonds.....	p.22
 Rapport financier	p. 23
 État des résultats.....	p. 23
 État des résultats.....	p. 24
 État de l'Évolution des soldes de fonds.....	p.25
 État du Flux de la trésorerie.....	p. 26
 État de la situation financière.....	p. 27
 La Fondation communautaire en action.....	p.28

Pour un geste qui traverse le temps...

Section 1 : Présentation de la Fondation

Les fondations communautaires du Canada



FONDATIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA

Une fondation communautaire est une organisation publique dirigée par des représentants locaux qui constituent et gèrent des fonds de dotation destinés à l'appui d'activités de bienfaisance au sein de leur région.

Chaque fondation communautaire est autonome et régie par un conseil d'administration composé de leaders locaux.

À l'échelle nationale, les fondations sont chapeautées par les Fondations communautaires du Canada (FCC), soit le plus important mouvement de philanthropie au pays. Les FCC ont été fondées en 1992 pour unir et soutenir ce réseau croissant de fondations locales.

Les FCC ont pour mission de bâtir des collectivités dynamiques en soutenant le leadership philanthropique des fondations communautaires et visent tout particulièrement les objectifs cités plus bas :

- Appuyer l'action des fondations communautaires établies et émergentes (établissement de fonds de dotation et de services aux donateurs, octroi de subventions et gestion responsable des actifs locaux);
- Promouvoir la philanthropie et les fondations communautaires;
- Orienter la philanthropie au Canada et à l'échelle internationale.

Comme de nombreux organismes se consacrent déjà à l'amélioration de la vie collective, l'approche des FCC se distingue sur les points suivants :

- Les donateurs sont invités à participer à titre de bâtisseurs;
- Des solutions innovatrices et responsables sont constamment recherchées pour assurer un effet durable aux investissements;
- Les actions sont envisagées dans une perspective d'avenir.

Les fondations communautaires du Canada desservent 82 % de la population canadienne, de la plus grande métropole à la plus petite ville et détiennent un actif collectif de plus de 3,8 milliards de dollars. Elles ont réinjecté plus de 158 millions de dollars en 2013.

Pour plus d'informations : www.cgc-fcc.ca

La Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles



La Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles (ci-après nommée la Fondation) est un organisme sans but lucratif enregistré à titre d'œuvre de bienfaisance. Tout comme les autres fondations communautaires, elle se voue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de son territoire par la constitution et la gestion d'un capital permanent devant servir au développement communautaire de la région.

La Fondation fournit aux particuliers, aux familles, aux groupes communautaires, aux corporations et aux fondations privées le moyen d'appuyer des activités de bienfaisance et de contribuer aux divers et nombreux besoins de nos collectivités au sein des secteurs suivants :

-  Les arts;
-  La culture;
-  L'éducation;
-  L'environnement;
-  Les loisirs et les sports;
-  La santé et les services sociaux;
-  La religion.

La Fondation constitue un capital permanent au moyen de sollicitation de dons. Elle peut aussi regrouper les fonds d'organismes de bienfaisance existants. Un tel regroupement favorise de meilleurs services administratifs et génère des placements plus lucratifs étant donné les sommes plus importantes dédiées à l'investissement. La Fondation administre alors ces fonds et distribue par la suite les intérêts à des organismes du territoire.

Créée en l'an 2000 (la troisième au Québec), la Fondation possède et gère aujourd'hui un actif de près de 10 millions de dollars et a distribué plus d'un million en revenus de placements aux organismes de bienfaisance de la région.

Message du président du conseil d'administration



Au cours la dernière année, la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles a distribué une somme de plus de 351 000 \$ à plusieurs causes soutenues par ses différents partenaires et créateurs de fonds.

Cette distribution annuelle représente uniquement le fruit des placements de notre Fondation au cours de la dernière année sur un capital total d'environ 9 740 000 \$ au 31 mars 2015.

Parmi les nouveaux partenaires qui se sont joints à notre Fondation en 2014-2015, mentionnons le *Fonds de la Maison René-Lévesque* destiné au financement des activités et des opérations de la Fondation Maison René-Lévesque. Le *Fonds de la Petite Grève* voué au financement de projets et d'organismes qui dynamisent la région de la Gaspésie et finalement le *Fonds de la famille Bénéteau pour l'OSE*, destiné au financement de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire. Nous sommes heureux de la venue de ces nouveaux partenaires, ce qui porte à plus de 60, le nombre de Fonds de dotation gérés par la FCGÎ.

Notre 10^e super-bénéfice s'est déroulé à Paspébiac en octobre 2014 et il a été organisé en collaboration avec le Conseil de la culture de la Gaspésie. Environ 150 personnes ont participé à ce souper. J'aimerais remercier chaleureusement le président du comité organisateur de cette soirée, Monsieur Pierre Michaud, président du Conseil de la culture de la Gaspésie et administrateur au sein du CA de notre fondation, représentant de la région de Gaspé.

Notre prochain souper-bénéfice aura lieu à Carleton le 31 octobre 2015 et celui-ci sera présenté en collaboration avec le Service-Secours Baie-des-Chaleurs et aura comme objectif de créer le premier fonds de dotation permanent de la Fondation Santé Baie-des-Chaleurs soutenant divers projets du Centre Hospitalier Baie-des-Chaleurs à Maria.

La mission de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles est d'améliorer la qualité de vie et le dynamisme de notre communauté en favorisant le développement de la philanthropie et de participer à des actions de création de fonds et de subventionnement au bénéfice de l'ensemble de la communauté gaspésienne et madelinienne.

Merci de votre intérêt et de votre support.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Harvey', with a large, stylized initial 'P'.

Pierre Harvey

Président du conseil d'administration

Directeur général

CHAU-TV Communications Limitée

Membres du conseil d'administration

Président

Pierre Harvey, directeur général
CHAU-TVA, Carleton-sur-Mer

Vice-président

Georges Smith, avocat retraité
Beauvais Truchon avocats, Québec

Secrétaire

Harry Babin, directeur général
CAVAC, Chandler

Administrateurs et administratrices

Annie Robichaud, coordonnatrice
Commission Jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

André Poirier, retraité
Homme d'affaires, Carleton-sur-Mer

Gilles Tremblay, notaire
Tremblay et Barriault notaires, New Richmond

Marc Turcotte, retraité
Directeur général retraité du Centre jeunesse Gaspésie–Les Îles, Gaspé

Michelle Landry, retraitée
Enseignante Commission scolaire René-Lévesque, Baie-des-Chaleurs

Pierre Michaud, consultant
Pierre Michaud Services Consultations (PMSC) Inc.

Arthur Bélanger, trésorier
Conseil d'administration du Musée de la Gaspésie, Gaspé

Dany Gasse, propriétaire
Épicerie fine Chez Alexis, Sainte-Anne-des-Monts

Message du président du bureau des gouverneurs



La Fondation communautaire Gaspésie–Les-Îles continue son travail d'excellence et de saine gestion des divers fonds qui lui sont confiés.

Il est d'importance capitale que les organismes, institutions et individus qui confient leurs avoirs à la Fondation puissent compter sur des administrateurs compétents et avisés.

Nous sommes choyés de retrouver parmi nous des hommes et des femmes, voués à la philanthropie, qui travaillent bénévolement au bénéfice de leurs concitoyens. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier les membres qui nous quitteront cette année et souhaiter la bienvenue aux nouveaux qui se joindront à nous.

Nous aurons de grands défis à relever, dont celui de développer de nouveaux moyens pour augmenter les fonds de la Fondation. En effet, nous ne pouvons nous satisfaire que des argents présentement dans les fonds permanents et ceux sous gestion. Nous devons faire fructifier, de façon substantielle, le capital. Pour ce faire, nous faisons appel à tout organisme, institution ou individu qui désirent laisser une pérennité pour une cause qui lui tient à cœur.

Les membres du conseil d'administration et du bureau des gouverneurs sont à votre disposition pour vous fournir l'information nécessaire à la création de nouveaux fonds. Nous comptons sur vous.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Rémi Bujold', written in a cursive style.

Rémi Bujold

Avocat

Président du bureau des gouverneurs

Membres du bureau des gouverneurs

Président

Rémi Bujold

Avocat-conseil

Président du CA de Ryan Affaires publiques, Montréal

Monseigneur Jean Gagnon

Évêque du diocèse de Gaspé

Gilbert Scantland

Directeur général

Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Jean-Roch Landry

Juge de la Cour supérieure

Responsable des districts judiciaires

Bonaventure/Gaspé

Jacques Thomassin

Chef de région intérimaire – Sûreté du Québec

Carmen Porlier

Présidente Centraide Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Arthur Miousse

Retraité du Réseau de la santé et des services sociaux

Îles-de-la-Madeleine

Yves Galipeau

Directeur général

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Embert Whittom

Juge suppléant de la Cour du Québec

Message de la directrice générale



La Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles fête cette année ses 15 ans d'existence. Elle possède et gère aujourd'hui un actif de près de 10 millions de dollars et a distribué plus d'un million en revenus de placements aux organismes de bienfaisance de la région, ce qui demeure jusqu'à maintenant un impact non négligeable pour notre communauté. Grâce à ses politiques de placement ainsi qu'aux professionnels auxquels elle s'associe, la Fondation se démarque par le rendement de ses portefeuilles et de ses revenus de placements, ce qui représente un net avantage pour les organismes du territoire.

La Fondation communautaire est toujours très fière de contribuer au plein essor de la philanthropie sur notre territoire ainsi que de répondre aux souhaits des créateurs de fonds qui désirent s'assurer que leurs investissements sauront faire la différence, et ce à perpétuité. Elle demeure au service de la communauté et insiste sur le fait de participer au bien commun. Il est très important de se donner le pouvoir d'agir au sein de nos collectivités.

De plus, la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles est fière de vous présenter son tout nouveau site Web qu'elle affiche fièrement depuis octobre dernier. Nous vous invitons à découvrir la nouvelle version du site Internet de la Fondation qui, grâce à un design renouvelé et de nouveaux contenus, se veut plus accessible que jamais et permet une navigation des plus simple.

Si une cause précise vous tient à cœur et que vous cherchez un moyen de faire une réelle différence en agissant de manière concrète auprès de ceux qui en ont besoin, la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles peut vous aider à concrétiser votre souhait en créant votre propre fonds de dotation.

Comités responsables de la gestion de la Fondation

Comité exécutif :

-  Pierre Harvey, président;
-  Georges Smith, vice-président;
-  Harry Babin, secrétaire.

Le comité exécutif prend certaines décisions d'urgence et exécute des mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration.

Comité de placement :

-  Georges Smith, président;
-  Pierre Harvey;
-  Pierre Michaud;
-  Arthur Bélanger.

La principale responsabilité de ce comité consiste à mettre en œuvre la politique de placement par la gestion du portefeuille d'obligations et par le suivi du portefeuille d'actions et des relations d'affaires auprès de Valeurs mobilières Desjardins et de Gestion Privée Desjardins.

Comité de communication :

-  Harry Babin, président;
-  Pierre Harvey;
-  Dany Gasse;
-  Marc Turcotte.

Le comité assure la visibilité, la transparence et la crédibilité de la Fondation auprès de la population et des publics cibles.

Comité de vérification :

-  Arthur Bélanger, président;
-  Georges Smith;
-  Pierre Harvey;
-  Larry English.

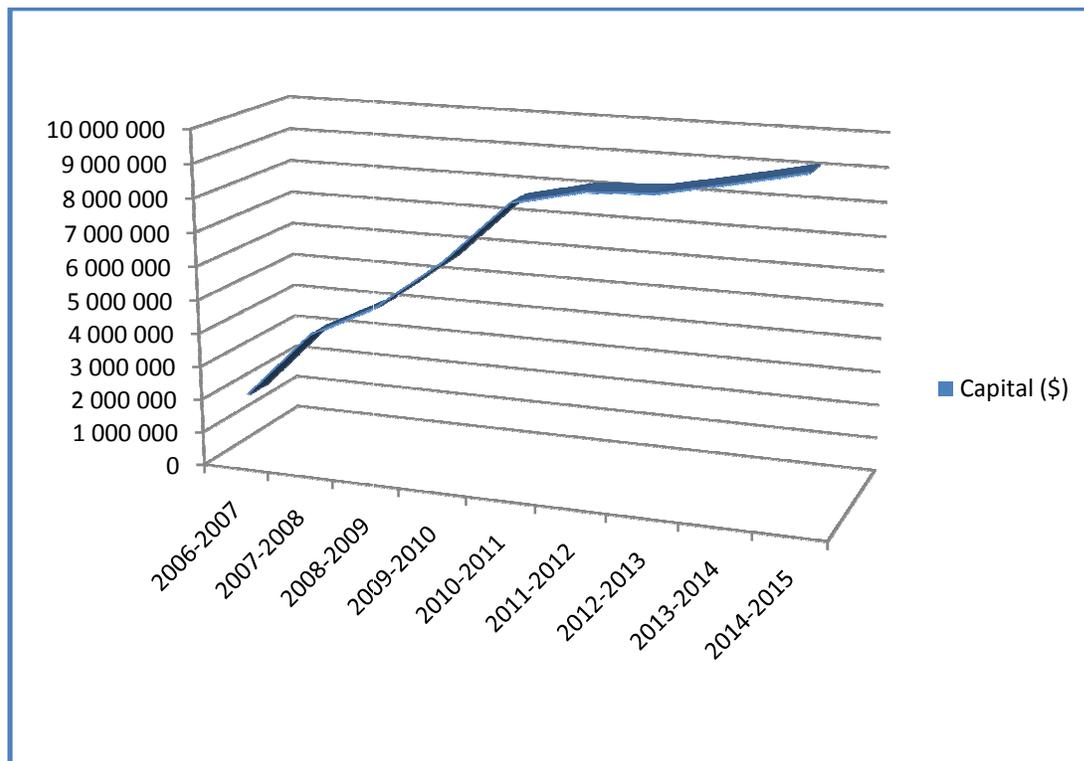
Le comité de vérification examine le budget annuel ainsi que les états financiers vérifiés et formule des recommandations au conseil d'administration, dont la recommandation quant à la nomination du vérificateur financier.

Développement des fonds



Au 31 mars 2015, le capital de la Fondation atteignait plus de 9,7 millions de dollars. Au cours de l'année 2014-2015, trois nouveaux fonds ont été créés et les ententes de partenariat avec le Mouvement Desjardins ainsi qu'avec Placements Culture ont été reconduites. Cette augmentation démontre les efforts soutenus des dirigeants de la Fondation et de la confiance que leur témoignent les créateurs de fonds.

Évolution du capital de la Fondation communautaire Gaspésie- Les Îles



La constitution des fonds

 Dons d'individus, d'institutions, d'organismes ou d'entreprises qui souhaitent contribuer à la constitution d'un patrimoine financier pour la collectivité. Le donateur peut désigner lui-même une cause ou un organisme bénéficiaire ou encore laisser ce choix à la Fondation.

 Le transfert d'actifs d'une fondation ou d'un organisme de bienfaisance déjà existant afin de bénéficier de l'expertise de la Fondation communautaire et d'assurer la pérennité de son capital.

Les bénéficiaires du versement de l'usufruit des fonds

 Des donataires reconnus par la Direction des organismes de bienfaisance, lesquels sont déterminés par la Fondation ou encore par le créateur du fonds.

 Un organisme de bienfaisance qui a transféré la propriété de son actif à la Fondation.

Notre communauté elle-même est la première à bénéficier des interventions de la Fondation. En effet, pour de nombreux groupes ou institutions, le fait de recevoir de l'aide de la Fondation communautaire peut faire toute la différence entre prospérer et périliter, entre réussir et échouer.

La Fondation est aussi au service des donateurs qui auraient le désir de créer un fonds permanent sans devoir créer leur propre fondation privée.

Ententes de partenariat... la Fondation près de son milieu

Mécénat Placements Culture



Le gouvernement du Québec a mis en place, à l'automne 2005, un programme de subvention qui se veut un incitatif pour favoriser la participation du secteur privé dans le financement des organismes de la culture et des communications. Pour ce faire, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) accorde des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions recueillis par les organismes pour constituer des fonds de dotation.

Les fondations communautaires sont partenaires de ce programme pour la gestion des fonds de dotation. La Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles a été la troisième au Québec à signer l'entente de partenariat avec le CALQ.

Les résultats de cette initiative ont commencé à se concrétiser en 2007-2008 sur le territoire gaspésien avec l'admission à ce programme de plusieurs organismes culturels de la région. Aussi, comme il n'y a pas de fondation communautaire au sein de la région du Bas-Saint-Laurent, la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles offre ce service aux organismes culturels de cette région.

Le Mouvement Desjardins



Grâce à une entente conclue en avril 2011 entre le Mouvement Desjardins et la Fondation, les membres philanthropes des caisses populaires auront désormais la possibilité de créer ou de contribuer à des fonds de dotation permanents. Le capital provenant des membres sera géré par Gestion privée Desjardins. La Fondation assurera pour sa part la gestion administrative et la distribution des revenus des fonds de dotation aux organismes déterminés par les membres. À cet égard, la Fondation s'assurera d'orienter et de conseiller les membres quant aux distributions des revenus de leurs fonds.

Fonds créés à la Fondation communautaire Gaspésie- Les Îles

Jeunesse et Éducation



Fonds Jeunesse René-Lévesque

Fonds Georges-Smith

Fonds Cornélius-Brotherton

Fonds étudiant de New Richmond

Fonds Sûreté du Québec de la MRC du Rocher-Percé

Fonds de la Fondation des amis de Bellefeuille

Fonds Marcel-Bujold

Fonds Jeunes Espoirs de la Haute-Gaspésie

Fonds pour la relève en communication

Fonds Gérard D.-Lévesque

Fonds Marie-Hélène-Côté-et-Jean-François-Nadeau

Fonds Douglas-et-Fernande-Brochet-et-amis

Fonds Rue de la Cité

Fonds Groupe persévérance scolaire

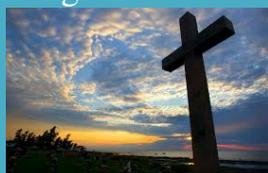
Fonds Véronique-Henry-et-Maxime-Lambert

Fonds de la Fondation de la Tourelle

Fonds Denis-Servant (Odillon)

Fonds Fondation du Centre Jeunesse GÎM

Religion



Fonds du diocèse de Gaspé

Fonds Jeunes Espoirs de la Haute-Gaspésie (Fonds Christian-Servant)

Fonds Aurèle-Doucet

Fonds des Fabriques :

- Fonds de la Fabrique Cascapédia-St-Jules
- Fonds de la Fabrique de Saint-Adélaïde-de-Pabos
- Fonds de la Fabrique de Chandler
- Fonds de la Fabrique de Gaspé

Culture et Patrimoine



Fonds de la Fondation de la Société historique de la Gaspésie

Fonds du Musée de la Gaspésie

Fonds Andrée-et-Rémi-Bujold

Fonds John-LeBoutillier

Fonds Patrimoine Gaspésie

Fonds du Musée de la Rivière Cascapédia

Fonds Village en chanson de Petite-Vallée

Fonds du Musée régional de Rimouski

Fonds de la Fondation de l'école de musique du Bas-St-Laurent

Fonds du Musée de la Mer

Fonds du Patrimoine de Percé

Fonds en patrimoine mobilier Jean-Marie-Fallu

Fonds ARRIMAGE des Îles-de-la-Madeleine

Fonds du Mont Saint-Joseph

Fonds de l'école de musique MI-LA-RE-SOL

Fonds Robert-Rioux

Fonds de la Fondation de la Maison René-Lévesque

Fonds du Musée militaire de la Baie-des-Chaleurs

Fonds de la Famille Bénéteau pour l'OSE

Santé et Action communautaire



Fonds de développement communautaire de Mont-Saint-Pierre

Fonds Transport adapté de la Baie

Fonds Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Fonds en santé mentale

Fonds de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Fonds du Service Secours Baie-des-Chaleurs

Fonds Francis-Pelletier

Fonds Leblanc Lobo Turcotte

Fonds de La Petite Grève

Loisirs et Sports



Fonds Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Fonds Réjean-Bond

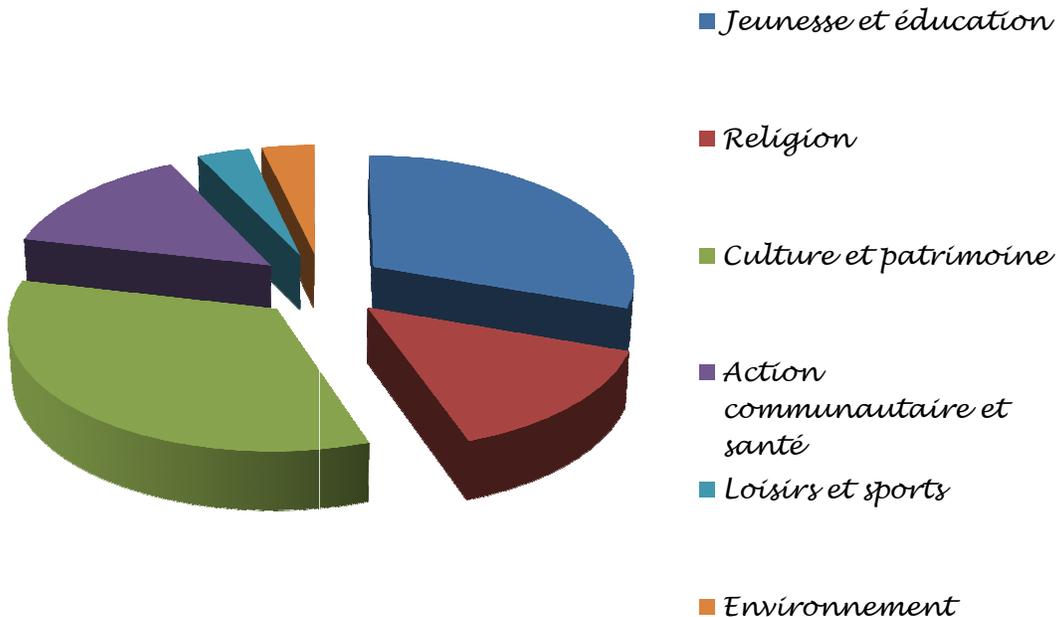
Environnement



Fonds en environnement

Fonds Richard-Doin pour la rivière Nouvelle

Répartition des Fonds par secteur



Section 2 : Rapport d'activités

Administration et gestion des fonds

Rapport du président du comité de placement



Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015, on peut encore affirmer que la gestion prudente des placements de la Fondation a produit de bons résultats malgré la faiblesse des taux d'intérêt et une gestion plutôt passive du portefeuille à revenu fixe.

Voici le rapport du comité de placement pour l'année 2014-2015.

Tendances générales

Selon les documents économiques de la Banque Royale qui nous servent souvent d'inspiration pour nos commentaires sur l'économie, l'économie américaine s'est plutôt bien comportée en 2014 avec une croissance du produit intérieur brut de 2,4 %, en route pour ce qui devait être des records pour 2015 avant le choc pétrolier et la menace d'inflation. Ailleurs sur la planète, la Chine affiche encore un taux de croissance enviable, mais moins élevé qu'en 2013. Par contre, tous les économistes demeurent surpris de la croissance de l'Inde, de l'Afrique du Sud et même de la Russie, avant la crise de l'Ukraine.

Au Canada, la baisse du dollar profite à nos exportations et compense en partie pour les effets de la chute des prix du pétrole et ses effets néfastes sur l'économie en général et sur le marché immobilier dans l'Ouest canadien. Malgré cela, la croissance du produit intérieur brut fut de 2,5 % en 2014. On n'a pas encore subi tous les contrecoups de la crise du pétrole qui entraînera un net ralentissement des dépenses du côté des nouveaux investissements dans ce secteur.

Du côté des taux d'intérêt, les banques centrales émettent des signaux contradictoires nous promettant pour bientôt des hausses de taux, mais changeant aussitôt d'idée à cause des risques d'inflation, et cela, malgré la baisse des prix du pétrole. En maintenant ses taux d'intérêt au niveau actuel, la Réserve fédérale américaine espère favoriser une hausse du produit intérieur brut qui pourrait dépasser le 3 % en 2015. Encore une fois, le niveau de taux

d'intérêt actuel peut bien aider les gouvernements dans leur recherche d'équilibre budgétaire, mais il pénalise les utilisateurs de titres à revenu fixe qui ont peine à toucher de bons revenus en tenant compte de l'inflation.

Évolution des marchés

L'année 2014-2015 avait bien commencé avec la croissance anticipée de l'économie américaine, mais le marché est devenu nerveux avec la crise de l'Ukraine et la baisse du prix du pétrole. Pour cette raison, on a plutôt assisté à de grandes variations des marchés boursiers qui ont plus ou moins terminé l'année où elle avait commencé, ce qui signifie, par exemple un début d'année à 14 500 pour le TSX-SP300 et une fin d'année à 15 00, avec des écarts allant de 13 200 à 15 500. Du côté des marchés obligataires tous les gestionnaires vous diront que l'année a été bonne et que la baisse des taux d'intérêt a entraîné une hausse de la valeur des obligations, ce qui est beau en théorie, mais ne donne rien à l'investisseur qui conserve ses titres jusqu'à échéance pour des raisons d'appariement.

Politiques de placement

À la Fondation Communautaire, nous maintenons toujours les objectifs de protéger le capital et de procurer aux donateurs des revenus intéressants. Les fonds en transit dont la durée de vie est inférieure à 10 ans sont entièrement investis en placements à revenu fixe tandis que les fonds permanents sont investis à la fois dans des placements à revenu fixe et à la fois dans des placements à revenu variable, dont une partie en valeur étrangère sous forme de placement indiciel. Depuis la fin de l'année, nous avons modifié la politique de placement des fonds permanents pour augmenter légèrement la pondération des placements étrangers.

Au 31 mars, la répartition des placements était la suivante :

<i>Politique</i>				<i>Portefeuille</i>	
<i>Fonds permanents</i>	<i>Minimale</i>	<i>Cible</i>	<i>Maximale</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>
Placements à revenu fixe	35 %	40 %	55 %	2 966 538 \$	34 %
Placements à revenu variable	45 %	55 %	60 %	5 345 043 \$	61 %
Actions canadiennes	35 %	40 %	44 %	3 697 923 \$	42 %
Actions étrangères	10 %	15 %	16 %	1 647 120 \$	19 %
Valeurs à court terme (encaisse)	0 %	5 %	5 %	500 681 \$	6 %
<i>Total des fonds permanents</i>				8 812 262 \$	100 %

<i>Politique</i>				<i>Portefeuille</i>	
<i>Fonds temporaires</i>	<i>Minimale</i>	<i>Cible</i>	<i>Maximale</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>
Placements à revenu fixe	25 %		90 %	1 135 017 \$	85 %
Valeurs à court terme (encaisse + surintérêt)	10 %		50 %	207 854 \$	15 %
<i>Total des fonds temporaires</i>				1 342 871 \$	100 %

Les diverses politiques de placement contiennent aussi des balises au niveau de la diversification des placements, des cotes de crédit admissibles et des limites dans les écarts d'appariement. En exception à ces règles, la Fondation détient un intérêt dans un immeuble dont elle entend disposer éventuellement et un prêt à la société régionale de microcrédit, prêt qui a été remboursé en partie durant l'année.

Résultats de l'année

Voici le rendement des divers fonds pour l'année 2014-2015 :

	<i>Valeur du compte</i>	<i>Rendement</i>	<i>Indice</i>
Fonds en transit	1 342 871 \$	2,16 %	0,9 % *
Fonds permanents			
Revenu fixe	2 922 000 \$	5,71 %	3,9 %
Fonds permanents			
Revenu variable	4 827 000 \$	8,82 %	6,9 %

* **Indice des bons du Trésor**

Le rendement des fonds en transit dépasse largement l'indice comparable à cause du terme moyen de placement beaucoup plus long que l'indice. Le rendement des obligations des fonds permanents est plus fort que l'indice parce que le terme est plus court que celui de l'indice choisi alors que le rendement des placements en actions est supérieur à cause d'une pondération différente de celle de l'indice.

Distribution

Comme par le passé, le niveau de distribution pour les fonds permanents n'est pas fonction uniquement du rendement total du portefeuille, ce qui peut inclure des gains et des pertes non réalisées mais sur les revenus d'intérêt et de dividende, plus les gains réalisés. Dans le cas des fonds temporaires, la distribution est déterminée en comparant avec les rendements payés dans le marché et l'excédent sert à payer les frais d'administration ou est gardé en réserve pour le futur. Voici le tableau de la distribution acceptée par le conseil de la Fondation pour chacune des cinq dernières années.

<i>Type de fonds/année financière</i>	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Fonds permanents					
- distribution	4,0 %	3,5 %	3,75 %	4,0 %	4,0 %
Fonds permanents					
- bonification	0,5 %	0,5 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %
Fonds temporaires					
- distribution	2,0 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %

Frais d'administration

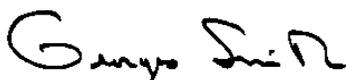
L'an dernier nous avons apporté des changements au niveau des frais d'administration. Ainsi, on distingue désormais les frais d'administration des dossiers, des frais de gestion des placements. Le Conseil d'administration maintient le taux des frais de gestion et d'administration à 1,125 %. Ces frais devraient être ramenés à 1 % dès que les actifs de la Fondation atteindront le niveau requis pour pouvoir le faire.

Perspectives

L'optimisme que l'on entrevoyait à la fin de 2014 concernant la croissance à court terme de l'économie a été quelque peu malmené par le prix du pétrole et ce qui se passe en Russie. Malgré cela, les économistes demeurent positifs pour 2015. Il y a deux choses qui pourraient nous aider : à moyen terme une hausse du prix des matières premières et du pétrole, pour revigorer ce secteur de l'économie et une hausse des taux d'intérêt pour augmenter le rendement comptant des placements à revenu fixe. Quelle que soit l'évolution de l'économie ou des marchés, nos politiques de placement demeurent prudentes, toujours dans l'optique de protéger le capital de la Fondation et verser des distributions intéressantes. Éventuellement, il faudra améliorer la bonification du capital qui demeure une préoccupation dans les fondations communautaires.

Remerciements

Comme à l'habitude, je tiens à remercier la direction de la Fondation et les membres du comité de placement pour leur coopération. Ces remerciements s'adressent également à notre partenaire Desjardins et au Président de la Fondation.



Georges Smith,
Président du comité de placement

Résultats financiers

Les données financières qui suivent sont extraites des états financiers audités par RCGT au 31 mars 2015

Les états complets sont disponibles auprès du secrétariat de la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles.

État des résultats

État des résultats

État de l'évolution des soldes de fonds

État du flux de trésorerie

État de la situation financière





Le 11 octobre dernier avait lieu le 10^e souper-bénéfice de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles en partenariat avec le Conseil de la culture de la Gaspésie. Sont présents sur la photo (de gauche à droite) Monsieur Pierre Michaud, président du Conseil de la culture de la Gaspésie et administrateur à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, Monsieur Georges Smith, vice-président à la Fondation communautaire, Madame Johannie Boucher, directrice générale à la Fondation communautaire, Monsieur Fernand Alain, président d'honneur de l'évènement, Monsieur Pierre Harvey, président à la Fondation communautaire et Madame Anick Loisel, directrice au Conseil de la culture de la Gaspésie.



Madame Johanne Bécu, administratrice sortante à la Fondation communautaire, s'est vu remettre une toile de la part du conseil d'administration de la Fondation communautaire des mains de Monsieur Georges Smith (à gauche sur la photo) et de Monsieur Pierre Harvey (à droite sur la photo) pour sa précieuse collaboration au sein de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles.